

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de G. BORDONARO, Conseiller communal, relative aux travaux du centre culturel "Molière" et à l'offre culturelle dans la commune.

G. BORDONARO donne lecture du texte suivant :

G. BORDONARO geeft lezing van de volgende tekst:

La salle « Molière » est un centre culturel et de spectacle incontournable à Anderlecht. La majorité des écoliers, jeunes et moins jeunes, connaissent cette salle dans le cadre d'activités culturelles scolaires. Je me souviens encore des nombreux moments passés dans cette salle, quand j'étais à l'école, pour des moments cinéma, pour découvrir le théâtre et d'autres activités encore.

Mais cette salle n'est pas uniquement destinée aux écoles, bien entendu, mais à tous les Anderlechtois. Elle permet de faire vivre le milieu culturel et de faire connaître la culture à toutes et tous. Malheureusement, cela fait plusieurs années que cette salle est en rénovation, du moins sur papier. Car les travaux semblent être au point mort depuis un petit temps et je suis assez inquiet de voir que rien n'est prévu dans le plan d'investissement 2023-2025.

Le Collège peut-il faire le point de la situation de ce chantier et me donner des délais pour la relance des travaux? Je voudrais aussi qu'on me rassure sur l'état du bâti, que celui-ci n'est pas en train de se détériorer, car presque laissé à l'abandon.

Je voudrais également connaître la relation de nos écoles avec le centre « Escale du Nord ». Ce dernier propose des activités culturelles à destination des écoles: y a-t-il une demande des écoles? Le programme proposé par « Escale du Nord » répond-t-il aux attentes? Quel est l'impact de l'inaccessibilité de la salle « Molière » sur la production des programmes et sur les demandes des écoles?

Madame l'Echevine EL IKDIMI donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de Schepen EL IKDIMI geeft lezing van het volgend antwoord:

Une petite précision tout d'abord : la salle « Molière » est une infrastructure culturelle importante pour notre commune, mais le centre culturel « Escale du Nord » déploie ses activités bien au-delà de cette salle (Salle « Scheut », Salle « Java » et même dans l'espace public...).

Concernant les travaux de rénovation de la salle « Molière », il est exact que nous avons rencontré de gros problèmes. En fait, les travaux qui avaient commencés ont dû être arrêtés à cause de la découverte de problèmes de fondations et d'étanchéité lors des démolitions effectuées.

Il a été décidé de commun accord avec les entreprises de résilier les marchés conclus et de revoir les plans en raison du surcoût qu'engendreraient les modifications nécessaires au projet et la nécessité de redemander un nouveau permis.

Le contrat avec les architectes a également été résilié vu les manquements dans leurs études.

A ce jour, nous nous retrouvons donc avec une salle « Molière » remise en état casco et désamiantée mais dont il faut encore trouver les budgets nécessaires pour terminer le projet, notamment pour désigner un bureau d'architecture pour de nouvelles études en vue du dépôt d'un nouveau permis. A ce stade, nous sommes en recherche d'autres sources de financement que l'emprunt par la Commune pour boucler les budgets.

Vous nous interpellez également sur la relation entre nos écoles et le centre culturel « Escale du Nord ». La culture est un enjeu d'éveil et de démocratie et elle fait partie, au quotidien, du travail des équipes du centre culturel. Ce dernier propose d'ailleurs une programmation ambitieuse à destination du public scolaire. Je peux vous la communiquer si vous le souhaitez.

Concrètement, pour cette année, depuis septembre, 59 écoles – tous réseaux confondus – ont été contactées par le centre culturel. 14 directions ont répondu et 10 ont été rencontrées par les équipes du centre culturel. Je peux vous dire par exemple que le spectacle « L'Etranger », adaptation de l'œuvre de Albert Camus, programmé en janvier prochain sera vu par des élèves de « l'Athénée Joseph Bracops », entre autres. D'autres spectacles sont organisés dans les écoles mêmes, comme à P9/10, prochainement dans l'école « Les Étangs » ou « Les Trèfles » entre autres.

Pour conclure, je vous précise que ces spectacles scolaires sont généralement suivis soit d'un « bord de scène », c'est-à-dire un dialogue direct avec le public, soit d'un travail de type médiation.

G. BORDONARO confirme qu'il est inquiet car une interpellation à ce sujet a eu lieu en janvier 2022, il a donc l'impression que l'état de la salle n'est pas beaucoup plus évolué. Il espère que la salle rouvrira un jour car on est parti pour encore quelques années de travaux, et qu'elle ne tombera pas en miettes d'ici-là à cause d'un manque de budget.